

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 4 (1916)

Heft: 40

Artikel: A travers les Sociétés

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-251374>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le 50^{me} anniversaire de la fondation de l'Alliance des Sociétés féminines allemandes a été célébré, en septembre, à Leipzig. L'importance de l'Alliance fut prouvée par la présence de délégués des autorités militaires, communales et universitaires de Leipzig. L'Alliance se compose actuellement d'environ 3000 sociétés.

Les principaux sujets traités dans ces séances furent l'activité professionnelle des femmes pendant et après la guerre; le service civique; la ménagère dans l'économie sociale; la citoyenne dans l'Allemagne de demain. (Die Frau der Gegenwart.)

* * *

Des modifications très favorables aux femmes viennent d'être introduites dans le code civil autrichien.

Les femmes autrichiennes peuvent maintenant exercer la tutelle, exactement aux mêmes conditions que les hommes. Elles ne sont pas obligées d'accepter ces fonctions, à moins qu'il ne s'agisse de leurs enfants ou de leurs petits-enfants.

Une femme peut être également nommée curatrice de son mari. Ces nouvelles prescriptions entrent immédiatement en vigueur, et le commentaire de cette nouvelle loi indique expressément que toute mère dont l'enfant a, pour le moment, un tuteur, doit, autant que possible, prendre la place de ce dernier en qualité de tutrice.

La notion de la puissance parentale a aussi été modifiée en faveur de la femme.

La situation des enfants illégitimes et des enfants de parents divorcés a été assurée et améliorée. Tandis que jusqu'ici les enfants illégitimes étaient exclus de tous droits de famille et de parenté, ils auront maintenant le droit d'hériter des parents de leur mère.

(Die Frau der Gegenwart.)

A travers les Sociétés

Genève. — Association pour le Suffrage féminin. — Notre Association continue à travailler fort et ferme, afin de profiter de ces mois d'hiver pour une intense propagande. C'est ainsi que, le 15 janvier, a été organisée une séance à la Fraternité Genevoise, association exclusivement masculine, dans laquelle M^{lle} Gourd a exposé les principes du suffrage, et répondu, au cours d'une discussion pleine de courtoisie, aux questions nombreuses et manifestant une véritable sympathie pour notre cause, qui lui ont été posées. Le dimanche 23 janvier, c'était le lointain village de Chaney, dans lequel M^{lle} Gourd a porté la bonne parole du suffrage, et si elle a réussi à convaincre une partie de son auditoire, c'est grâce, il faut le dire, au travail préparatoire accompli par le pasteur de la paroisse, M. Schorer, si actif et si convaincu. Le 5 février, autre conférence de propagande dans le village de Céligny, pour laquelle M^{lle} Lucy Dutoit a bien voulu venir de Lausanne parler de l'Activité des femmes pendant la guerre, sujet qui prêtait à merveille à une discrète et prudente propagande suffragiste. D'autres séances du même genre sont encore prévues pour février. — D'autre part, les exercices pratiques de discussion groupent toujours un public fidèle, qui a discuté successivement un règlement sur la Protection du cheval, les Statuts d'un groupe politique, un projet de loi sur la limitation des auberges, et qui s'est initié aux mystères du vote au scrutin secret, avec bulletins blancs, majorité absolue, relative, etc. — Le thé suffragiste de ce mois a été consacré à la discussion d'un grave sujet de grande portée féministe: l'interdiction du travail aux femmes mariées. Après que M. de Morsier ait exposé le point de vue théorique et féministe, M^{mes} Pesson et Lichtenberger ont fait part, de façon très intéressante, de leurs expériences de maîtresse d'école et de téléphoniste. — Enfin, notre Association a accompli des démarches plus directes en ce qui concerne les Commissions officielles, démarches dont il est question plus longuement dans notre article de fond.

E. Gd.

Union des Femmes. — L'événement marquant de ce mois a été le cours d'Education nationale, qui est un véritable succès. Public nombreux, qu'il a fallu, une fois au moins, transporter de la salle primitivement choisie, dans l'Aula de l'Université, beaucoup plus vaste, service d'ordre très bien assuré par les éclaireuses, et conférenciers, qui, chacun dans leur genre, ont tenu pleinement ce qu'on attendait d'eux. Après M. Chapuisat, qui a élégamment accompli le tour de force de donner un aperçu complet de l'histoire suisse en

trois quarts d'heure, après notre collaborateur, M. Recordon, qui a parlé avec infiniment de netteté, de chaleur et de bon sens de l'indépendance et de la neutralité suisses, M. H. Micheli a donné les précisions les plus intéressantes sur l'exercice de la souveraineté populaire, sujet sur lequel le *Mouvement Féministe* reviendra plus longuement dans un de ses prochains numéros, et M. Rappard a exposé de manière très vivante la situation économique et politique respective des villes et de la campagne en Suisse. Le résultat financier étant excellent, le Comité envisage la possibilité de publier ces conférences en un volume, que tous ceux que ces sujets intéressent tiendront à posséder. — L'Assemblée générale d'hiver a eu lieu le 31 janvier. Après avoir entendu et discuté le rapport financier, les membres ont entendu plusieurs communications intéressantes, notamment au sujet du poste d'assistante de police, auquel le nouveau chef de Département de Justice et Police vient d'accorder une subvention annuelle de 1000 fr., puis une charmante causerie de M^{lle} Meyer sur les *Devoirs des membres d'une société*. — Les réunions de couture en faveur des Serbes continuent à grouper tous les vendredis soirs un nombreux public féminin, en dehors même des membres de l'Union. — Rien de particulier à dire sur l'Ouvroir, qui continue à fonctionner normalement et régulièrement, tandis que, d'autre part, la Commission des Assurances organise des causeries de propagande dans différents milieux, et voit petit à petit les demandes de renseignements arriver à son bureau. E. Gd.

Lausanne. — Association vaudoise pour le Suffrage féminin. — La séance de discussion que nous avions fixée au 29 janvier a dû, pour des circonstances tout à fait indépendantes de notre volonté, être renvoyée au 2 février. M. l'avocat Henri Bovay a bien voulu consentir à nous présenter ce jour-là la question de la nationalité de la femme mariée, question que nous avons déjà commencée à étudier et qui se trouve être plus complexe que nous le supposions. — Le 10 février, nous aurons le privilège d'entendre, à la Maison du Peuple, M. le bâtonnier Dejongh, l'éminent juriste belge que Lausanne a l'honneur de compter parmi ses hôtes. Il parlera, sous les auspices de notre Association, de *L'avenir du féminisme*. — Notre Commission des conférences, nommée peu avant la guerre, et qui n'avait pas encore pu se mettre à l'œuvre, vient de décider, d'accord avec notre Bureau, de profiter de la fin de l'hiver pour faire quelques causeries dans le canton. Pour attirer le public à ces séances et pour rendre celles-ci aussi familières et intimes que possible, nous voulons essayer de les organiser sous forme de thés et d'entretiens. Si telle localité désirait une causerie sur le suffrage féminin, nous serions très reconnaissantes d'en être avisées, car, naturellement, nous irions d'abord de préférence là où nous serions sûres de répondre à un désir. L. D.

Union des Femmes. — A notre réunion familière de janvier, M. Reichard, que nous avons eu déjà le plaisir d'entendre en septembre, nous a parlé du pacifisme de façon fort intéressante, en se plaçant à un point de vue très élevé. Il nous a fait un tableau saisissant de ce qu'est la guerre, et nous a montré combien l'arbitrage international obligatoire est une nécessité inéluctable. — Le 3 février, nous entendrons un travail de M^{me} Dr Preisig sur *La Pologne*, et nous espérons avoir prochainement une conférence publique de M^{me} Curchod-Secretan sur ce sujet: *Comment élevons-nous nos enfants?* — Notre Commission d'assurances, présidée par M^{me} Dr Cornaz-Wyler, a ouvert, au local de l'Union, un bureau de renseignements où peuvent s'adresser, tous les mardis, le matin de 11 h. à 12 h., et le soir de 8 à 9 h., toutes les personnes désirant avoir des détails et des indications sur les assurances. L. D.

Union des Femmes du Canton de Vaud. — M^{lle} Schenk, rédactrice du *Bulletin Féminin*, ayant exprimé le désir d'avoir un comité de rédaction qui partage avec elle certaines responsabilités, le Comité de l'Union des Femmes du Canton de Vaud a été désigné pour remplir ces fonctions. — La présidente de l'Union des Femmes de Genève nous a communiqué la lettre qu'elle avait reçue des femmes serbes, demandant aux femmes suisses de s'intéresser à leurs malheureuses compatriotes. Notre Comité a tenu à répondre à ce message, en envoyant à l'Union des Femmes serbes l'expression de la vive sympathie de toutes les femmes vaudoises. — Nous aimerions beaucoup que de nouveaux groupes de l'Union des Femmes puissent se fonder dans notre canton. Dans ce but, nous avons adressé à tous nos groupes existants et à nos membres correspondants, une circu-

laire leur demandant de nous aider à organiser des causeries dans les différentes localités vaudoises où les femmes ne sont pas encore groupées, pour les mettre au courant de notre activité et du fonctionnement de nos Unions de Femmes. L. D.

Neuchâtel, — Union Féministe. — Notre Société n'a pas été en mesure d'organiser un cours complet d'éducation nationale, comme on l'a fait ailleurs. Cependant, elle a pu, en quelque sorte, y préparer le public par le moyen de la conférence de M^{lle} Chenevard sur: *le Féminisme au point de vue national suisse*. Nouvelle convertie elle-même, M^{lle} Chenevard a présenté une étude psychologique très fine de la « conversion » au féminisme. Elle a montré les grandes tâches sociales auxquelles la patrie suisse appelle les femmes, et cela avec une chaleur, une ardeur de persuasion, qui est allée au cœur de son auditoire. Le succès de cette belle conférence a été une occasion de plus de constater, chez la femme, l'éveil de l'esprit civique. C'est bien dans ce sens qu'il convient d'orienter présentement l'activité de nos sociétés féministes. E. P.

PUBLICATIONS FÉMINISTES ET D'INTÉRÊT FÉMININ

en vente à l'Administration du *Mouvement Féministe*. Les expéditions ne sont faites que si le montant de l'envoi est joint à la demande. Pour les commandes au dessous de 1 fr. 50, ajouter 0,05 pour frais de port.

A. DE MORSIER: *Pourquoi nous demandons le droit de vote pour la femme*. 1 brochure: 20 centimes.

Extraits de trois siècles de féminisme: Stuart Mill et Condorcet. 1 brochure: 10 centimes.

M^{me} DE SCHLUMBERGER-DE WITT: *Le Rôle moral du Suffrage féminin*. 1 brochure: 20 cent.

Le Suffrage des Femmes en pratique. 1 vol.: 1 fr. 80.

Annuaire féminin suisse. 1 vol.: 3 fr.

A. DE MADAY: *Le Droit des Femmes au Travail*. 1 vol.: 3 fr. 50.

La Femme et la Constitution genevoise. 1 feuille volante de propagande. Le cent: 75 centimes.

Carte postale avec pensées suffragistes. La douz.: 25 centimes.

DOCTEUR GIRARD-MANGIN: *Guide antituberculeux*. 1 brochure: 25 centimes,

M^{lle} A. MAYOR: *La Tutelle féminine*. 1 brochure: 10 centimes.

La loi fédérale sur l'Assurance-maladie et ses avantages pour les femmes. 1 brochure: 25 centimes,

VENTE AU NUMERO

Le *Mouvement Féministe* se vend au numéro:

à Genève: Librairie Eggimann, rue du Marché, 40.

à Lausanne: Librairie F. Rouge & C^{ie}, rue Haldimand, 6.

à Neuchâtel: Librairie Sandoz-Mollet, rue du Seyon.

ANGLAIS

Grammaire, Littérature, Conversation. — Cours et Leçons particulières

M^{lle} H.-C. Champury

Lauréate de l'Université d'Oxford

65, Rue de Carouge, 65



OPTIQUE MÉDICALE

J. REYMOND

6, Rue de l'Hôpital (1^{er} ét.) - NEUCHÂTEL

LUNETTES, PINCE-NEZ

avec verres blancs, bleutés, fumés, cylindriques, etc.

Les verres **cylindriques combinés** sont livrés dans la journée.

Lunettes double foyer dites **Franklin** Pince-nez **Sport** américain.

Exécution des ordonnances de MM. les oculistes. — **Réparations.**

Announces de Sociétés féminines. — Nous mettons à la disposition des Sociétés féminines et féministes, à raison de 15 fr. les douze insertions et de 8 fr. les six insertions, une case d'annonces pour publications, conférences, homes, restaurants, écoles, bureaux de placement, etc., etc. Texte modifiable à chaque insertion au gré des Sociétés locataires.

UNION DES FEMMES DE GENÈVE

Cours d'Education nationale (Université, Salle n° 80).

Jeudi 17 Février, à 5 h.: *Diversités dans la famille confédérale*, par M. Henry FAZY, président du Conseil d'Etat du Canton de Genève.

Jeudi 24 Février, à 5 h.: *Richesse et pauvreté de la Suisse*, par M. le prof. TÖNDURY.

Jeudi 2 Mars, à 5 h.: *Les luttes confessionnelles du passé et leur pacification présente*, par M. le prof. Eug. CHOISY.

Jeudi 9 Mars, à 5 h.: *La défense de la Patrie*, par M. de REYNOLD, professeur à l'Université de Berne.

UNION DES FEMMES DE VEVEY

Mardi 15 Février, à 4 h., à l'Hôtel des Familles: *ASSEMBLÉE ANNUELLE DE L'UNION*.

Lundi 21 Février, à 8 h. 1/4, à l'ancien Casino: *LA SOUVERAINETÉ POPULAIRE*, conférence par M. le professeur Recordon.

Foyers du Travail Féminin

RESTAURANTS POUR FEMMES

Corraterie, 18.

GENÈVE

Cours de Rive, 11

Salon de lecture. — Journaux.

Spécialité de Chocolats des premières Marques

THÉ DE CHINE ET DE CEYLAN

M^{lle} C. WANGLER

15, Place du Molard

A côté de la Station des Tramways.



AVEC L'AUTO-GUISEUR

Neofocarium Columba

fabriqué par Marc Sauter

5, rue des Granges, GENÈVE

Téléphone 33-44

la ménagère pratique fait une économie de 60 % en argent et en temps

AMÉLIORATION des ALIMENTS

Demandez le Prospectus

Magasins de l'Ouvroir Coopératif

GENÈVE, Rue du Marché, 40.

LAUSANNE, Rue de Bourg, 26.

MONTREUX, 5, Avenue du Kursaal, 5.

CHATEAU D'ŒX, Mais. Communale

CANNES, 98, Rue d'Antibes, 98.

EVIAN, Rue Nationale.

Sous-Vêtements. Bas et Chaussettes.

Vêtements de Sports.

Jaquettes soie et laine.

Tous nos articles sont fabriqués dans nos ateliers avec des matières de première qualité et livrés à prix modiques directement à l'acheteur.

GENÈVE. — IMPRIMERIE PAUL RICHTER, RUE D'ALFRED-VINCENT, 10